

ASSOCIATION SAINT- RAPHAEL

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03.06.2015 - Exercice 2014

1. **Accueil, personnes présentes et excusées**

La présidente, Mme Danièle Pommaz, ouvre cette assemblée générale. Elle salue les personnes présentes, et remercie plus particulièrement :

M. Edmond PERRUCHOU, 1^{er} vice-président du Grand Conseil valaisan,
M. Patrice MABILLARD, collaborateur administratif au Service Cantonal de la Jeunesse et ancien directeur de l'Institut,
M. Gérard MITTAZ, ancien secrétaire du Comité de l'Association,
M. Eric VOUTAZ, représentant le conseil communal de la commune de Sembrancher,
M. Anthony BARRAS, représentant l'UBS SA de Sion,
M. Fabio LOUREIRO, représentant la Banque Cantonale du Valais à Sion.

Les membres suivants du Comité de l'Association sont également présents dans la salle, à savoir : Mmes Anne-Catherine CORDONIER-TAVERNIER, Priska CORDONNIER, ainsi que MM. Jacques VUIGNER et Jean-Maurice FAVRE.

La présidente informe ensuite l'assemblée quant aux personnes qui se sont excusées et dont la liste est reproduite en annexe de l'original du procès-verbal.

La liste nominative des présents est également jointe à l'original du procès-verbal.

Avant que d'entamer formellement cette assemblée générale, Mme Pommaz ravive le souvenir de M. Roland PIERROZ, vice-président du Conseil de la Fondation Saint-Raphaël, disparu soudainement en ce printemps 2015. M. PIERROZ était un membre complètement dévoué à la cause de Saint-Raphaël et s'impliquait avec enthousiasme dans tous nos projets. A sa famille, privée abruptement d'une présence vive, aimante, responsable et active, l'Association - par la voix de sa présidente - réitère ses sincères condoléances. L'Assemblée se lève et observe une minute de silence.

La présidente demande ensuite à l'assemblée s'il y a des oppositions ou des remarques quant à l'ordre du jour proposé. Personne ne se manifestant, l'ordre du jour est adopté et sera donc le suivant :

1. Accueil, personnes présentes et excusées
2. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
3. Allocution de la Présidente de l'Association
4. Message de la Direction de l'Institut
5. Présentation des comptes de l'exercice 2014
6. Rapport des vérificateurs
7. Décharge au Comité et aux personnes responsables de la gestion
8. Julilaires
9. Divers et propositions individuelles

2. Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale (06.06.2014)

Ledit procès-verbal a été mis en consultation sur le site internet de l'Association 15 jours avant la présente assemblée. Il n'en est donc pas donné lecture.

La Présidente soumet ce document à l'approbation de l'Assemblée. Aucune contestation n'étant soulevée, le procès-verbal de l'AG 2014 est approuvé tel que rédigé.

3. Allocution de la Présidente de l'Association

« Chers tous,

Le monde social, nos enfants, nos jeunes sont le miroir de notre société. Nous vivons aujourd'hui dans ce monde industrialisé, dans cette Europe vieillissante, face à un changement de civilisation.

Nous parlons de droits humains, de droits de l'enfant, nous nous accrochons à des valeurs morales que nous cherchons à inculquer à nos enfants, à nos jeunes.

Nous rêvons de respect dans tous les domaines de la vie, de bien-être et nous trouvons dans le même temps – à travers les media - face à l'horreur humaine, à l'exploitation de n'importe quoi dans le but unique du profit. La valeur des Etres, leur force sociale, se calcule en masse d'argent que chaque individu essaie d'empocher. Ces mêmes media ont la culture de l'horreur et du scandale, sans état d'âme - pourvu que cela rapporte. En finalité, toute cette situation n'est qu'un palliatif à l'insécurité régnante, à l'absence de sens à la vie, d'aspirations supérieures.

On observe également que l'individu, pour se donner l'impression d'exister, s'inflige des rituels et des pratiques le transformant physiquement, et que, finalement, il s'accroche à toute pratique mentale... pour avoir le sentiment d'accrocher le ciel, ou quelque chose de supérieur...

Ce miroir social démontre des troubles de la santé, donc une société malade. C'est dans ce contexte que des enfants naissent et grandissent.

Est-ce que nous leur donnons vraiment le meilleur de nous-mêmes ?

De ce fait, grandir devient difficile. Eduquer se révèle tout aussi compliqué. Dès lors notre rôle - bien que limité - prend une grande importance. Il est un soutien aux jeunes perdus, un soutien aux parents et finalement à la société. Je pense d'ailleurs que nous devrions étendre nos compétences au-delà de nos murs, car nous aurions là une continuité et un impact plus important. Un peu comme la fourmi : faire petit à petit un travail de fond. Inculquons des valeurs fondamentales et battons-nous pour nos jeunes, leur famille et la société.

Dès lors, un grand Merci à vous les éducatrices et les éducateurs, à vous le personnel de tous les services, tant extérieurs qu'intérieurs, à l'administration, à toutes les entreprises qui nous aident par la formation et l'encadrement de nos jeunes, ainsi qu'à la direction qui est le moteur de toutes les actions.

Merci au Comité qui fait son travail avec sérieux tout au long de l'année. L'année dernière nous avons accueilli deux nouvelles personnes et nous cherchons toujours un homme pour nous rejoindre. Si je dis un homme, c'est pour l'équilibre du groupe, car j'apprécie de travailler dans la mixité.

Je terminerai en remerciant tous nos membres et donateurs qui nous soutiennent, l'Etat du Valais, L'Office Fédéral de Justice et Police et la Loterie Romande qui apporte un soutien sans faille à tous nos projets. J'aimerais encore souligner le rôle important du KIWANIS qui, chaque année, apporte une reconnaissance particulière à un/une jeune méritant de chacun de nos 4 centres. Ce soutien vous sera encore démontré toute à l'heure.

Merci de votre attention ».

4. Message de M. Christian Bader, directeur de l'Institut

« Mesdames et Messieurs,

Cette année, une fois n'est pas coutume, mon rapport annuel a fait état des restrictions budgétaires. En principe, et au vu de mes formations et du mandat qui m'est confié par le Comité, je suis là pour un management général, certes, mais surtout pour être le garant de l'humanité et de la qualité de notre accueil. Mes principales compétences devraient être celles qui permettent :

- La promotion de notre mission et des valeurs éducatives y relatives*
- La cohérence de nos actes envers ces mêmes valeurs*
- La cohésion des intervenants autour de notre concept*
- Le développement des outils pédagogiques au sein de l'Institut*
- Le développement de projets répondant à de nouveaux besoins*

Parce que dans le fond, ma formation initiale et mes convictions viennent du terrain ainsi que de la mission à réaliser. Ça, c'est le monde idéal.

Mon travail comporte des aspects de gestion nettement plus logistiques comme celle de l'hôtellerie, la défense des budgets et la réalisation des économies imposées. Le souci que je porte aujourd'hui, c'est que le temps de la quantification ne cesse de se développer et l'emporte sur le sens de la mission. Je suis conscient qu'une saine gestion est un outil inaliénable à la concrétisation de notre soutien aux jeunes en difficultés... cependant, le piège de considérer les jeunes valaisans en demande comme des centres de coût est bien réel. Cela est dû au fait des quotas d'accueil Valaisans/confédérés. Comme il faut une base de calcul, un des critères du budget est justement la moyenne des 3 dernières années du taux d'occupation. Et là, la question qui se pose est : qui paye si nous dépassons le taux autorisé de valaisans ? En principe, ce serait l'Association. Choix cornélien, appauvrir l'Association ou refuser le soutien à des jeunes valaisans. Cela est arrivé une fois ces dernières années et avec le Service Cantonal de la Jeunesse nous avons trouvé une solution. Mais plus nous avançons, plus ce taux baisse, notamment cette année pour réaliser les économies demandées. Et donc, nous serons de moins en moins en mesure de répondre aux besoins de la population valaisanne. Je vous encourage tous, ici présents, à en parler autour de vous dans le monde politique. Il faut signaler que nous accueillons des jeunes d'autres cantons depuis le début des années 50 et que leur venue n'est pas le problème en soi. Hors de ce constat et dans le souci d'éviter la dérive élitiste des moyens financiers, nos rencontres de direction restent principalement nourries par l'amélioration de notre système, le respect des besoins des jeunes et la mise en place des réponses les plus adéquates possibles à la variété des problèmes rencontrés. Je n'irai donc pas plus avant dans les restrictions budgétaires et leurs tentatives d'incursion dans nos valeurs de prise en charge.

Aujourd'hui, l'Institut se porte bien. Le personnel est engagé et motivé, preuves en sont le peu d'absences pour raison de maladie, le faible turn-over ou encore la participation bénévoles à des actions comme le loto en faveur de l'Association. Nous conduisons une grande partie des jeunes à la réalisation de leur projet personnel, en précisant qu'au cours de l'année il y a des jeunes pour qui nous n'avons pas de réponse.

L'an passé, tout le personnel a suivi une sensibilisation aux droits de l'enfant. Cette notion de l'enfant sujet de ses droits et non objet d'un droit attribué par l'adulte est une notion difficile à intégrer. Nous poursuivrons donc notre collaboration avec l'Institut des Droits de l'Enfant afin d'améliorer encore cette perception. Une commission sera créée et un de ses objectifs sera de mettre en place un outil facilitant l'intégration de cette notion. Cela prendra du temps comme pour toutes les cultures d'entreprises parce qu'à coup sûr cela modifie notre vision de l'enfant, de sa participation à la résolution des problèmes, que cela soit en terme de droit ou de responsabilité.

J'en termine avec les objectifs à réaliser :

- Préparation de la visite de l'Office Fédéral de la Justice en 2016

- Démarrage et suivi des travaux concernant le site de Champlan (chauffage, bâtiment scolaire, aménagement extérieurs etc..) ainsi que du Chalet de Ravuiney
- Échafauder le projet de reconstruction du Foyer des Jeunes Travailleurs ainsi que celui d'un nouveau centre d'accueil d'urgence à l'horizon 2019
- Mises en places de nouvelles formations internes (information sur les médicaments, sel-défense, formation sur le sommeil, cours OACP pour la conduite de bus de plus de 9 places ou encore cours sur l'extinction des feux et l'évacuation des bâtiments), la liste est loin d'être exhaustive. Nous avons un grand nombre de personnes en formation dans l'Institut.

J'adresse mes remerciements :

Au Lion's Club qui nous permet cette année d'engranger une somme entre 50 et 60'000.- par la réalisation d'un repas de soutien en faveur du Chalet de Ravuiney ainsi qu'à la Loterie Romande et la Fondation Hafen qui nous ont accordé respectivement les montants de 75'000.- et 50'000.- pour ce même projet.

Au Kiwanis qui, chaque année, soutient nos jeunes avec le prix du mérite.

A la Présidente et au Comité qui nous font confiance pour mener à bien les projets que nous leur présentons.

Au personnel pour l'intensité de son engagement et de la qualité de son travail.

A l'Etat du Valais conscient des besoins de nos jeunes et partenaire fiable.

Je vous remercie pour votre attention. »

5. Comptes de l'exercice 2014

M. Gilbert Jacquemettaz donne lecture des comptes de l'exercice 2014 de l'Association Saint-Raphaël.

Compte d'exploitation 2014 de l'Association :

Les **charges** s'élèvent à **Fr. 47'186.25**.

Les **produits** se montent à **Fr. 150'491.93**, dont Fr. 107'343.25 de revenus nets provenant des immeubles locatifs.

Le **bénéfice de l'exercice** est ainsi de **Fr. 103'305.68**.

Compte « Fonds de donation » :

Le solde du compte Fonds de donation au 1^{er} janvier 2014 était de Fr. 1'871'318.69.

Après comptabilisation du résultat de l'exercice - et aucun mouvement n'étant intervenu durant l'année - le solde de ce compte au 31 décembre 2014 est donc de **Fr. 1'974'624.37**.

Bilan consolidé de l'Association et de l'Institut :

Le total du bilan consolidé est de **Fr. 4'426'241.—** (chiffres arrondis, sans les centimes).

La fortune de l'Association au 31 décembre 2014 se monte à Fr. **2'344'967.—** (chiffres arrondis, sans les centimes), dont Fr. 169'883.— relatifs à des fonds affectés.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Christophe Pitteloud, représentant la fiduciaire FIDAG SA, donne lecture du rapport de vérification des comptes 2014.

M. Pitteloud conclut son intervention en mentionnant le fait que, suite à ce contrôle, la fiduciaire n'a pas rencontré d'éléments lui permettant de conclure que les comptes annuels n'étaient pas conformes à la loi et aux statuts. Il propose à l'Assemblée d'accepter les comptes tels que présentés.

7. Décharge au comité et aux personnes responsables de la gestion

Mme Pommaz soumet donc les comptes à l'approbation de l'Assemblée.

Cette dernière les accepte à l'unanimité.

8. Jubilaires

Les personnes suivantes se voient récompensées pour leur fidélité :

Pour 15 ans d'activité :

- Mme Ariane BIOLAZ (veilleuse)
- Mme Anne MOIX (aide de cuisine et lingère)

Pour 10 ans d'activité :

- M. Christophe JORDAN (chef de centre)
- M. Jean-Frédéric BRUTTIN (éducateur)
- M. Raoul STALDER (éducateur)
- M. Claude ALBASINI (éducateur)

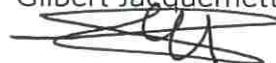
11. Divers

L'ordre du jour étant épuisé, aucune proposition n'émanant de l'Assemblée et la parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt l'assemblée.

Elle invite les personnes à assister à la cérémonie de remise des prix du Kiwanis Club aux jeunes méritants de l'Institut ainsi qu'à partager un petit apéritif dînatoire.

Sion, le 3 juin 2015

Le rapporteur :
Gilbert Jacquemettaz



Annexes à l'original : Liste des présences
Liste des excusés